

LA SECONDE AFFAIRE



Certains pourraient penser que l'affaire est sans importance, somme toute banale et sans grand intérêt.

Pour nous à Ecologie-Infos, rien de tout cela.

D'abord et surtout parce que la liquidation du bureau de Greenpeace-France par Greenpeace-International est le dernier acte recensé de la sinistre opération menée par les Services Secrets français de l'ex-ministre des Armées, Charles Hernu.

par Jean-Luc BURGUNDER

On ne peut à la fois s'être révolté de l'agression française contre le Rainbow-Warrior et ne rien dire ou ne pas vouloir comprendre des événements que certains cherchent à présenter comme une affaire interne à Greenpeace.

Il nous faut assumer notre cohérence,

même si celle-ci nous entraîne dans les dédales d'événements peu ragoûtants. Greenpeace International et le Gouvernement français ont réglé leurs comptes. Reste que l'étrange attitude de Greenpeace-International vis-à-vis du bureau français interpelle plus notre conscience que notre engagement. Si nous avons dénoncé avec véhémence la

« raison d'état » clairement affichée au plus fort de l'affaire par le Gouvernement français, ce n'est pas pour accepter celle sournoisement avancée aujourd'hui par Greenpeace-International. Surtout pas dans la mesure où cette « seconde raison d'état » est confondue à la première telle une ombre portée. « L'affaire » Greenpeace n'est pas terminée.

Janvier/Février 88

Son épïcentre s'est déplacé jusque dans les structures de l'organisation. En mettant Greenpeace-France au banc des accusés, Greenpeace-International ne semble pas en avoir conscience. Voilà pourquoi le désintérêt ou un silence gêné nous rendrait complices de la sale besogne commencée à Auckland en juillet 1985.

On observe que le Gouvernement français n'a pas abandonné ses hommes. Il a marchandé leur liberté et tôt ou tard, il leur rendra un hommage officiel. Il serait normal et juste que Greenpeace-France — le bureau de l'organisation le plus exposé durant « l'affaire » — soit réhabilité. Que lui soit reconnue sa spécificité française et par conséquent la

compréhension du contexte dans lequel il évolue, que lui soit apportée une solidarité farouche et lui soit restituée sa souveraineté par l'expression normale de ses adhérents. Tout autre attitude pose une question. Celle du contenu des négociations secrètes menées et abouties entre Greenpeace-International et le Gouvernement français !

le sabotage de Greenpeace France

Au lendemain de l'attentat d'Auckland, la légitime colère de Greenpeace-International est gigantesque. Le canadien anglais Mac Taggart, son Président-fondateur, ne mâche pas ses mots, mais s'exprime avec maladresse et excès au point de transformer la totalité de la population française en 55 millions d'hommes-grenouilles poseurs de mines.

L'indignation contre le sabotage du Rainbow-Warrior et la mort du photographe Fernando Pereira poussent, dans de nombreux pays, des dizaines de milliers de personnes vers les différents bureaux nationaux de Greenpeace. Les adhésions et les soutiens financiers affluent et contribuent au développement considérable de ces derniers. Le bureau hollandais, grâce à une opération « Téléthon », réunit en un minimum de temps environ un milliard de centimes. Les bureaux de RFA, d'Espagne, d'Italie et de partout reçoivent des soutiens inespérés. Greenpeace-International observe le phénomène avec intérêt. En l'agressant physiquement et matériellement par un acte de piraterie, le gouvernement de la France en a fait une victime qui reçoit un soutien populaire international massif et qui sort de l'épreuve moralement et financièrement renforcée. Le gouvernement nucléocrate français n'est-il pas, en plus, obligé de s'excuser, de négocier et de dédommager Greenpeace-International, organisation écologiste, anti-nucléaire et non-violente. Globalement, mis à part la victime Fernando Pereira, l'affaire est bonne pour Greenpeace-International.

Greenpeace-France a-t-il démérité ?

Mais il y a une ombre au tableau. Non seulement Greenpeace-France fait partie du pays agresseur, mais encore son bureau perd des adhérents, ne profite pas de l'événement, ni sur un plan médiatique, ni sur un plan financier. Bref, c'est le vilain petit canard noir dans la couvée de cygnes en plein épanouissement.



Pour Greenpeace France, « l'affaire » n'est pas facile à gérer. Le gouvernement français, l'agresseur, bénéficie dans le pays, pour tout ce qui touche au nucléaire, d'un large consensus (1) qu'il sait entretenir par une forte orchestration médiatique. Le consensus jouant à plein permet de transformer, au regard de beaucoup de Français, l'agresseur en agressé. C'est-à-dire que, de victime, Greenpeace est devenu l'agresseur. Et en France, Greenpeace c'est le bureau français. C'est cette situation qui amène Michel Polac (2) à écrire fin mars dans *Ecologie* : « Exemple l'attitude de la presse qui, à une exception près, a sans vergogne sali Greenpeace, sans même se donner la peine de faire la moindre enquête sérieuse (...). Pour toute la France et l'allié objectif de Moscou (...). Exemple la réaction des Français qui, d'après les sondages, ne semblent re-

gretter qu'une chose, c'est que nos saboteurs se soient fait prendre (...) ».

Donc, ce ne sont pas des chèques de soutien qui, à l'exemple des autres bureaux de Greenpeace, arrivent à celui de Paris, mais des menaces de mort, de façon répétée, inquiétant jusqu'à leur domicile les personnes ou leur entourage, les enfants par exemple... L'affaire qui, durant plusieurs semaines, secoua le pays et qui touchait, disait-on alors, à la défense nationale de la France, a fini par justifier « la raison d'état ». Nous sommes très loin d'un simple fait divers.

La campagne hystérique anti-écologiste d' alors atteint par ricochet toutes les structures écologistes françaises. Toutes dénoncent le terrorisme d'état qu'a été le sabotage du Rainbow-Warrior. Les médias restent discrets sur ces protestations et reproduisent plus aisément la diffamation et l'intoxication classique mais efficace d'un KGB ou d'un

LE COMMANDANT MAFART VA MIEUX...



... IL S'ENTRAÎNE DANS LA VOLOGNE

CIA manipulateurs de Greenpeace et des écologistes. La seule infiltration prouvée est celle des Services Secrets français par DGSE interposée au bureau de Greenpeace néo-zélandais. De tous les bureaux nationaux de Greenpeace à travers le monde, seul le Bureau de Paris subit l'ostracisme de l'opinion publique et des médias. Et si ce n'était que cela !

Lors de l'Assemblée générale de Greenpeace-International qui suit l'attentat, les représentants de Greenpeace-France sont physiquement et verbalement agressés par les représentants d'autres bureaux. Greenpeace-France au sein-même de l'organisation internationale supporte le poids de l'attaque du gouvernement français. Et, semble-t-il, le seul fait de venir de France suffit à créer la défiance qui inexorablement entraînera ce bureau à être liquidé par Greenpeace-International. Une façon inconsciente de lier le sort du bureau français à celui du Rainbow-Warrior. Sort d'autant plus injustifié que dans le contexte français, le plus dur, et dans ces circonstances toutes particulières, nous avons l'intime conviction que Greenpeace-France n'a pas démérité.

Glissement progressif vers la « liquidation »

À la fin 1985, l'Etat français et Greenpeace-International choisissent leurs représentants et mettent en place à Genève un protocole définissant le cadre de la procédure d'arbitrage pour régler l'affaire de l'attentat contre le Rain-

bow-Warrior. Une close de secret est introduite dans ce protocole qui prévoit des sanctions financières sur le règlement final.

Dès le début 1986, Greenpeace-France ressent financièrement les effets négatifs résultant de l'attentat. Une désaffection importante d'adhérents est enregistrée. Il convient de réagir vite. Greenpeace-International, averti par Paris, consent lors d'une réunion restreinte à investir 100 000 dollars dans la structure française, mais le bureau international bloque ces fonds durant cinq mois, malgré l'urgence. Alors que la situation de plus en plus précaire empire, Greenpeace-International ignore les suggestions de campagnes présentées par le bureau de Paris, particulièrement après Tchernobyl, et des campagnes comme celle de la Méditerranée semblent délibérément sabordées. Greenpeace-International entretient une relation ambiguë avec l'antenne française. Celle-ci est en état de dépôt de bilan, mais tacitement, on l'oblige à se prolonger pour ne pas rompre la solidarité d'avec Greenpeace-International durant les négociations menées à Genève avec le gouvernement français en vue du règlement politique et financier de l'affaire du Rainbow-Warrior. Donc, il faut tenir pour ne pas ternir l'image de Greenpeace.

En septembre 1987, sur fond des négociations de Genève qui doivent être en bonne voie, la solidarité se gère comme une entreprise. Lors de son Assemblée générale, le conseil international de Greenpeace suspend le droit de vote du bureau français et décide de

prendre la majorité au sein de celui-ci. En clair, cela signifie que les représentants français seront désormais minoritaires dans le bureau de Greenpeace-France.

Joli mépris pour les 2 200 adhérents de « chiens de français » qui ne sont pas consultés pour le redressement de leur association. Mieux, celle-ci doit être achevée pour « justifier » la reprise en main par Greenpeace-International. Exemple, ce dernier interdit au bureau danois de régler une dette qu'il avait vis-à-vis du bureau français.

La « quatrième équipe » de l'affaire Greenpeace

L'avant-dernier acte se joue à Paris le 23 octobre. Ce jour-là, en application de la décision du conseil international de Greenpeace, débarquent des plaines canadiennes et de Grande-Bretagne deux des trois hommes — le troisième, suédois absent, a remis son pouvoir à l'un des deux — qui doivent devenir la majorité au sein de l'équipe d'animation de Greenpeace-France. Venu du Canada anglophone, de Suède et de Grande-Bretagne, ils ne connaissent strictement rien au contexte français. Les adhérents de Greenpeace-France sont toujours rigoureusement tenus dans l'ignorance de cette manœuvre.

Lors de cette réunion, à la demande expresse du canadien Douglas Mulhall, chargé par Greenpeace-International de gérer la « crise » française, François Breteau, seul Français sur les cinq membres de l'équipe d'animation, reste Président

Greenpeace

de Greenpeace-France. A ses côtés, un autre membre du bureau français reste en place. Il s'agit de Louise Trussell, néo-zélandaise vivant en France, titulaire d'une maîtrise de littérature française, et animatrice de Greenpeace-France depuis dix ans. Les lecteurs d'Écologie-Infos la connaissent pour retrouver occasionnellement sa signature dans le journal.

Néanmoins, tout est joué. Comme prévu, la majorité de trois membres sur cinq est passée à Greenpeace-International.

Reste que, pour être légale, les adhérents de Greenpeace-France auraient dû accepter ou rejeter cette modification lors d'une Assemblée générale toujours, à ce jour, non tenue ni convoquée.

Les négociations de Genève sont terminées. Le jugement sans appel est rendu et le gouvernement français doit payer à Greenpeace-International huit millions de dollars soit cinq milliards de centimes. Greenpeace-International considère l'affaire du Rainbow-Warrior comme terminée et le 12 décembre 1987, il « enterre » le navire dans un sanctuaire marin de Nouvelle-Zélande. Le même jour à Paris, les « cinq » de Greenpeace-France sont réunis. Douglas Mulhall annonce à François Breteau et Louise Trussell (les minoritaires de France) que les trois membres de Greenpeace-International étaient d'ac-

LE COMMANDANT MAFART VA MIEUX...



IL A RECONNUE L'ENTRAÎNEMENT.

cord pour la fermeture du bureau français jusqu'à la fin janvier. Le Suédois absent en octobre est là pour la première fois à Paris. Suit un certain nombre de propos qui font apparaître que les décisions sont déjà prises sans l'avis des représentants « locaux ». Ceux-ci n'ayant d'ailleurs aucun poids puisque la majorité est acquise. Des propos de

défiance sont tenus par Douglas Mulhall vis-à-vis du Président français qui demande que son sort soit lié à celui de la motion de fermeture du bureau français. Voilà comment Douglas Mulhall est devenu Président de Greenpeace-France, Bertil Hagerhall, Secrétaire général et Drian Bibby, Trésorier (celui-ci depuis le 23 octobre), toujours sans que les adhérents de Greenpeace-France puissent se prononcer.

La gestion, un prétexte très politique

Le lendemain 13 décembre, un communiqué de Greenpeace (voir encadré) annonce à la presse « un nouveau départ pour Greenpeace-France ». C'est ainsi, l'apprenions-nous, que ce nouveau départ passe par « la suspension provisoire des activités de Greenpeace-France pour des raisons de gestion ». L'aspect financier est largement mis en avant pour justifier cette décision sans apporter d'autres informations précises alors que la forme du communiqué tente à faire croire à la tenue d'une conférence de presse durant laquelle se serait exprimé Douglas Mulhall. Une telle réunion de presse, si elle avait eu lieu, aurait eu pour avantage d'argumenter publiquement sur les chiffres et les activités menées par le bureau français depuis l'attentat d'Auckland.

Choquante est la brutalité de Greenpeace-International vis-à-vis de Greenpeace-France qui, dans le contexte français de cette affaire, n'a pas démerité.

Troublante est la décision d'en finir avec l'équipe du bureau français tout de suite, au lendemain du règlement politique et financier de l'affaire du Rainbow-Warrior.

Inacceptable est l'attitude de Greenpeace-International qui a choisi d'agir en catimini sans rien proposer aux adhérents français, sinon que d'envoyer à Paris ses trois « préfets », venus exprès de trois pays étrangers, imposer autoritairement la fermeture du bureau français.

Incompréhensible est cette fermeture « provisoire » (?) d'un point de vue financier, les frais fixes, loyer et personnel permanent, étant toujours réglés.

Navrant que Greenpeace-International se discrédite aux yeux des adhérents ou sympathisants de France en agissant d'une manière si peu solidaire et assassine qui le place, par cette liquidation, en position d'allié objectif du gouvernement français.

Hypocrite, Greenpeace-International, de se retrancher derrière le prétexte de mauvaise gestion pour justifier un acte aux motivations non avouées, alors que dans le cadre de l'affaire d'état déclenchée par l'attentat, il est impossible de séparer l'engagement militant de celui des finances. Ne pas vouloir le savoir, c'est faire preuve d'un manque de rigueur dans l'analyse politique, d'une méconnaissance totale des effets et retombées de l'affaire dans le contexte français.

NOUVEAU DEPART POUR GREENPEACE FRANCE

Greenpeace International a annoncé aujourd'hui sa détermination à relancer Greenpeace France, comme conclusion au dernier chapitre de l'affaire Rainbow Warrior.

Le Rainbow Warrior, coulé en juillet 1985, a été « enterré » le 12 décembre dans un sanctuaire marin en Nouvelle-Zélande.

« Nous avons décidé de suspendre provisoirement les activités de Greenpeace France pour des raisons de gestion », a expliqué Douglas Mulhall, un écologiste canadien membre du bureau de Greenpeace International.

« Nous avons l'intention d'apporter une contribution importante en France, en utilisant une partie des fonds obtenus récemment en conclusion de l'arbitrage international dont l'affaire du Rainbow Warrior a fait l'objet à Genève ».

Greenpeace France est actuellement sérieusement endettée, malgré une assistance financière importante fournie par Greenpeace International en 1986, avant l'arbitrage sur le Rainbow Warrior.

« Nous avons nommé provisoirement une majorité de représentants de Greenpeace International au sein du bureau de Greenpeace France, comme nous l'avons fait dans le passé à d'autres occasions lorsque certaines de nos organisations nationales se sont trouvées en difficulté, afin de les aider à résoudre leurs problèmes ».

Greenpeace France est une des 17 organisations nationales qui forment le mouvement international fort de plus de 2 millions d'adhérents.

« Nous espérons que Greenpeace

France suivra la tendance d'autres branches nationales qui ont expérimenté à une époque des problèmes de gestion », a ajouté le représentant de Greenpeace International Douglas Mulhall. « Nous les aiderons à se rétablir et à redevenir un groupe efficace pour la défense de l'environnement ».

Douglas Mulhall a exprimé son optimisme et sa conviction que Greenpeace sera rapidement en mesure de redéployer ses activités en France avec l'aide de ses sympathisants français.

« Nous voulons exprimer nos remerciements et notre gratitude à tous ceux qui nous ont soutenus tout au long de l'affaire du Rainbow Warrior ».

« Tous ces gens ont travaillé très dur pour Greenpeace et ont fait de leur mieux pour défendre l'environnement dans des conditions particulièrement difficiles. Maintenant que le Rainbow Warrior est « enterré », il est temps de tourner la page et d'aller de l'avant ».

« Plusieurs écologistes français qui ont travaillé avec Greenpeace nous ont donné l'assurance de leur compréhension. A leur avis, Greenpeace International agit dans le meilleur intérêt de l'environnement en France ».

« Nous nous engageons à établir une présence forte et positive de Greenpeace en France, avec la participation pleine et entière de citoyens français. Les plus sceptiques le constateront rapidement ».

Les détails du relancement de Greenpeace en France seront annoncés sous peu.

Paris, le 13 décembre 1987



Les enjeux de la contestation du nucléaire civil et militaire ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Le nucléaire

De la contestation facile à la réalité des faits

militaire n'a pas la même connotation dans l'inconscient collectif des Allemands de l'Ouest ou des Français. Dans le premier cas, être anti-nucléaire, c'est lutter contre l'occupation étrangère, c'est faire acte de patriotisme. Pour la France, le nucléaire militaire signifie indépendance nationale et dissuasion, c'est-à-dire protection contre la guerre. Les anti-nucléaires en France sont considérés comme anti-patriotes, voire agents de l'étranger. Au lendemain de l'attentat, Greenpeace-France a été victime de cet effet.

Greenpeace dit ne pas vouloir faire de politique. C'est inexact. Être anti-nucléaire est un acte politique qui, par conséquent, expose à des coups du genre d'Auckland. C'est de la naïveté que de refuser une telle évidence. L'affaire et son règlement, y compris la liquidation de Greenpeace-France, ne sont que politique.

De nombreux individus au sein de Greenpeace-International sont agacés par la mollesse des Français face au nucléaire. Là encore, ce sont des appréciations de personnes qui sont loin de la réalité politique du nucléaire, et qui, dans leurs pays respectifs, ne sont pas confrontés au consensus du tout nucléaire civil, d'une défense nationale basée sur la dissuasion nucléaire et sur le centralisme d'un état comme celui de la France.

L'histoire a noté la virulence des anti-nucléaires français et tout particulièrement durant la période de la construction du parc des centrales. Leur manque de succès n'est pas plus spec-

taculaire que celui des écologistes US ou anglais, ne parlons pas de l'URSS. Si les Etats-Unis, sur un plan civil, tournent le dos au nucléaire, c'est plus sous la contrainte financière et des débats parlementaires que sous la pression écologiste. Débats parlementaires également pour la Grande-Bretagne.

Il en est de même des accords Reagan-Gorbatchev concernant les armements nucléaires.

Diviser pour régner

Douglas Mulhall n'est-il pas un diviseur lorsqu'il écrit dans son communiqué du 13 décembre 1987 : « plusieurs écologistes français qui ont travaillé avec Greenpeace nous ont donné l'assurance de leur compréhension. A leur avis, Greenpeace-International agit dans le meilleur intérêt de l'environnement en France » ? Dans la discrétion des contacts, ce que n'a pas dit Douglas Mulhall aux écologistes en question, dont nous sommes, c'est que, parallèlement, il fermait dans des conditions inacceptables le bureau de Greenpeace-France, le bureau le plus éprouvé par l'affaire d'Auckland. L'absence totale de solidarité affichée par Green-

peace-International met en alerte. Aucune base morale permet à ce jour d'établir un climat de confiance pour la relance d'un Greenpeace-France version internationale. Il est parfaitement déplacé de promettre : « d'établir une présence forte et positive de Greenpeace en France, avec la participation pleine et entière de citoyens français (...) ». Mais, depuis le 10 juillet 1985 jusqu'au 12 décembre 1987, les a-t-on seulement écoutés les citoyens français membres de Greenpeace ?

L'agression, puis les milliards de réparation du gouvernement français n'excusent ni ne permettent n'importe quel comportement. Greenpeace-International, par de telles actions, donne la sensation désagréable d'un manque de cohérence entre ses principes et ses agissements qui, dans le cas présent, additionnent les tares du libéralisme triomphant et celles du totalitarisme stalinien.

Malgré la dose de secret concernant l'arbitrage de Genève, il n'y aurait rien de choquant à ce que le voile soit pudiquement levé.

On peut supposer que Greenpeace-International a demandé des dommages et intérêts pour sa perte d'image à travers le bureau français. Qu'en est-il ? Les adhérents de Greenpeace-France et tous les écologistes de ce pays sont moralement en droit de savoir quels ont été les points de marchandage. N'ont-ils pas été dans cette affaire les plus exposés au dénigrement et à la vindicte populaire, alimentés par l'état français ? Pour eux, c'est une question d'honnêteté.

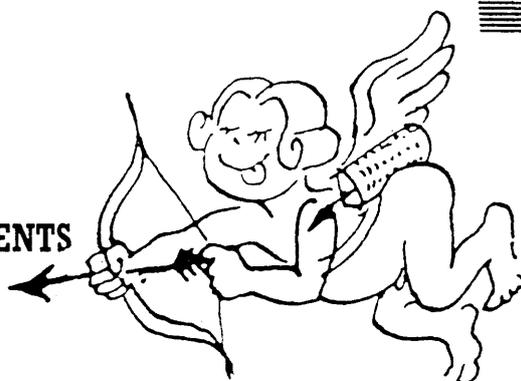
J.-L. B.



(1) Tchernobyl n'a pas encore eu lieu. Cet accident corrigera le pourcentage des pro-nucléaires civils à la baisse.

(2) Producteur et animateur de la regrettée émission « Droit de réponse ».

LETTRE D'INFORMATION GREENPEACE FRANCE A SES ADHERENTS



Nous sommes des militants bénévoles de Greenpeace et avons consacré tous nos efforts à la lutte contre la pollution, pour la protection de la nature et pour un avenir non-nucléaire.

Ces deux dernières années ont été très éprouvantes.

En effet, avec la complicité de la majorité des media nationaux et, hélas, aussi celle d'anciens salariés de l'association dont — avec l'accord exprès de GPI — nous avons dû nous séparer après qu'ils aient commis des fautes professionnelles, le gouvernement français a lancé et entretenu une campagne de diffamation et de calomnies contre notre association et nos motivations.

Vous êtes de ceux qui n'ont pas ajouté foi à ces mensonges, ni cédé à ces intimidations. Pour preuve, vous êtes restés adhérents et continuez de soutenir Greenpeace. Mais vous devez savoir que nombreux sont ceux qui ont quitté l'association.

Dès le début de 1986, nos ressources ont commencé à souffrir des défections provoquées par la campagne de dénigrement en question, alors même que nous devions impérativement maintenir un niveau d'activité élevé pour relever le défi de nos adversaires.

Ainsi :

- Nous avons maintenu un secrétariat actif, apte à produire et diffuser l'information, à répondre aux besoins des autres bureaux européens et à participer aux campagnes internationales telles la Méditerranée et la Seine.

- Nous avons poursuivi la publication du journal en ayant à cœur de l'améliorer constamment et de mieux la diffuser, en particulier auprès des relais d'opinion.

- Malgré l'attitude souvent hostile de certaines municipalités, nous avons maintenu les campagnes estivales de notre bus et avions projeté de lancer des campagnes hivernales.

De tout cela nous avons été bien mal récompensés.

Malgré nos avertissements, à partir du début de 1986, Greenpeace International (GPI) a délibérément tardé à nous rembourser les frais très importants auxquels nous avons eu à faire face lors de l'établissement de la cellule de crise au cours de l'automne et de l'hiver 1985.

C'était pourtant le moment où il aurait fallu réagir par un soutien massif et un investissement important à la campagne engagée en France contre l'image de notre association. Inconsciemment, sinon délibérément, GPI a ignoré nos avertissements.

Dans le même temps, tous les autres bureaux nationaux, mêmes les plus récents comme en Italie et en Espagne, bénéficiaient indirectement des événements survenus en France et renfor-

çaient leur assise morale auprès de leur opinion.

GPI n'a jamais explicité clairement son attitude à l'égard du bureau français. Vous devrez constater, comme nous, qu'elle semble faire peu de cas de nos avis et des vôtres, oubliant ainsi que Greenpeace n'existe en France que par vous.

Bien plus, certaines campagnes ont été formellement sabotées comme, par exemple, la campagne Méditerranée, par l'annulation du périple du SIRIUS le long des côtes françaises, à l'issue d'une escale d'un jour à Marseille.

Toutes nos suggestions de campagne, notamment après Tchernobyl, ont été totalement ignorées par GPI.

Dans ces conditions, la situation financière de l'association ne pouvait que se détériorer.

Dans le même temps il nous était impossible d'envisager de provoquer une assemblée générale extraordinaire ou de déposer le bilan (ce que n'importe quel gestionnaire eût fait) pour ne pas rompre la solidarité indispensable avec Greenpeace International au moment crucial du règlement politique de l'attentat contre le Rainbow Warrior et de la mise en place de la procédure d'arbitrage.

GPIE a bénéficié de cette attitude raisonnable, mais n'en a montré aucune reconnaissance. Au contraire, elle a récemment interdit à un autre bureau de GP de payer une dette à notre égard. Et maintenant, alors même que la sentence d'arbitrage est rendue, que le danger politique en France s'estompe, la reprise en main s'effectue, brutale.

La suite des événements vous est connue.

Le 23 octobre dernier, mettant en exécution une résolution prise par le Conseil International de Greenpeace lors de son meeting de septembre 87, le bureau exécutif de GPI a pris la majorité au sein du bureau français de l'association.

Le 12 décembre, cette majorité a voté l'exclusion de François Breteau, dernier membre de nationalité française du bureau. A cet égard il n'est pas inutile de préciser que F. Breteau avait été maintenu en qualité de Président sur recommandation expresse des mandataires de GPI.

Dans la foulée cette majorité a voté la fermeture du bureau français et la mise au chômage technique des salariés.

Bref, Greenpeace France n'a plus d'existence physique depuis le 12 décembre.

Interrogé sur ses projets, le porte-parole de GPI se contente de dire que le bureau réouvrira et qu'il va réfléchir à ce qu'il convient de faire pour les futures campagnes. Et nous, qui depuis près de deux ans leur faisons en vain des propo-

sitions argumentées, nous n'avons reçu aucune réponse claire à nos questions sur ce sujet.

Depuis le 23 octobre 1987, nous n'avons pu briser le mur de leur silence :
- pourquoi cette « reprise en main » ?
- pour quel programme de campagne ?
- pour quels objectifs ?

Pas de réponse, sinon le blocage soudain des moyens de fonctionnement et l'impression accrue que ni vous, ni nous n'avons jamais compté, voire existé...

Plus grave encore, cette décision a été prise sans consultation et ne vous a été notifiée que par voie de presse.

Nous voulons que Greenpeace continue en France, avec ses caractéristiques, ses différences d'avec les autres bureaux, sa fidélité indéfectible envers Greenpeace et sa vocation première à œuvrer pour la sauvegarde de l'environnement. Nous pensons constituer, avec les personnes réunies autour du bureau, une équipe capable de mener à bien cette mission.

L'actuel Bureau va devoir vous convoquer à une Assemblée générale pour vous soumettre ses projets et, il faut l'espérer, un programme d'action pour Greenpeace en France. A moins qu'il ne décide de provoquer la dissolution de notre association.

Quelle que soit sa décision, vous allez recevoir dans quelques jours ou quelques semaines une convocation à une Assemblée générale. Cette convocation sera assortie d'un pouvoir, à confier à un autre membre s'il ne vous est pas possible d'assister personnellement à l'assemblée.

Faute d'y assister, ce que nous souhaiterions, vous avez deux solutions :

1. Vous acceptez la situation présente et laissez le processus engagé par GPI se poursuivre en retournant le pouvoir au nom du Président ou du Secrétaire général actuels.

2. Vous considérez qu'il convient de réagir et vous adressez votre pouvoir libellé au nom de F. Breteau, avec pour mission de soutenir un projet d'intégration réelle dans le contexte français des campagnes de GPI.

Avant même la convocation prochaine de l'Assemblée générale, nous vous suggérons de protester contre l'attitude de GPI par une lettre personnelle adressée à F. Breteau, 5, rue du Colonel Oudot, 75012 Paris.

F. BRETEAU, ex-Président du bureau français de Greenpeace,

Y. LENOIR, Conseiller pour le Nucléaire et l'Énergie,

P. CRUTEL, responsable des envois de matériel,

V. LARAMEE, responsable des tournées du bus,

J.-M. SANT, sculpteur, créateur des bijoux diffusés par Greenpeace France.